

## **ANNEX A: Joint Programme Document**

### DOCUMENT STANDARD DE PROGRAMME CONJOINT

**Pays :** Côte d'Ivoire

**Titre du programme :** Protection et développement des enfants, adolescent-e-s et jeunes vulnérables au travail des enfants, au risque migratoire et sécuritaire dans les régions cacaoyères et du Nord de la Côte d'Ivoire

**Résultat(s) du programme conjoint (si différent de l'UNDAF) :**

D'ici 2026, les enfants, les adolescent-e-s et jeunes des régions cibles (zone cacaoyère et Nord) accèdent davantage aux services sociaux et opportunités permettant de réduire leur vulnérabilité et de renforcer leur protection, leur développement et leur participation au changement social.

Durée du programme : 48 mois	Budget total estimé*: USD 11,977,985
Dates de début et de fin prévues : 1 juillet 2022 – 30 juin 2026	Parmi lesquels : 1. Budget financé : USD 11,977,985 2. Budget non financé : USD 0
Option(s) de gestion du fonds (parallèle, pool, pass-through, combinaison) : pass-through	* Le budget total estimé comprend les coûts du programme et les coûts indirects de soutien.
Agent de gestion ou agent administratif (si applicable) : UNICEF	Sources du budget financé : <ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation de l'ONU : UNICEF (USD 1,093,557)</li><li>• Organisation de l'ONU : ILO (USD 79,200)</li><li>• Donateur : Union Européenne (USD 4,853,000)</li><li>• Donateur : Suisse (USD 5,952,228)</li></ul>

**Les organisations de l'ONU**

Nom du représentant : Marc VINCENT, Representative, UNICEF Côte d'Ivoire

Signature :

Nom de l'organisation : UNICEF

Date et cachet : Le 26/10/2022

Nom du représentant : Frédéric Lapeyre, Director, ILO Country Office for Côte d'Ivoire, Benin, Burkina Faso, Mali, Niger and Togo

Signature :

Nom de l'organisation : ILO

Date et cachet : Le 26/10/2022

Nom du représentant : Letizia Tirone, Chief of Mission a.i., IOM Côte d'Ivoire

Signature :

Nom de l'organisation : IOM

Date et cachet : Le 26/10/2022

## Sommaire

1. Résumé exécutif.....	3
2. Analyse de la situation .....	4
3. Stratégies, y compris les leçons apprises et le programme conjoint proposé .....	5
4. Cadre des résultats .....	9
5. Dispositions en matière de gestion et de coordination.....	13
6. Gestion financière .....	14
7. Suivi, évaluation et rapports.....	14
8. Contexte juridique .....	16
9. Plan de travail et budget.....	17
Appendix 1 – Coordination interne.....	47
Appendix 2 – Calendrier de paiement .....	49

---

### 1. Résumé exécutif

En s'appuyant sur le travail technique effectué en 2020 (par l'UNICEF, l'OIT, le gouvernement ivoirien et l'industrie du cacao) en vue de préparer un PPP pour lutter contre le travail des enfants dans le cacao, le projet inclut des interventions de développement ciblant des causes profondes du travail des enfants et de la dynamique migratoire, notamment les aspects d'employabilité, participation civique, travail décent, identité, accès aux services sociaux de base.

Le projet a été divisé en deux axes :

- (i) Axe I : Amélioration de la protection des enfants contre les risques liés au travail des enfants à travers leur droit d'aller à l'école, d'être protégés contre la violence et l'exploitation, et de promouvoir dans les communautés le travail décent pour les adultes et les jeunes en âge de travailler en particulier dans la région cible de la Nawa à forte production cacaoyère ;

- (ii) Axe 2 : Amélioration de l'accès des adolescents, jeunes garçons et jeunes filles particulièrement les plus vulnérables, aux opportunités pour développer pleinement leur potentiel, leur engagement et leur participation active au changement social dans les régions cibles de Bagoué et Tchologo (Nord).

Le financement total de la part de la Coopération Suisse est de USD 5.95 millions. Ce financement est implémenté en synergie avec des financements d'autres bailleurs déjà mobilisés par UNICEF et les autres agences ONU, notamment le financement de la Délégation de la Union Européenne en Côte d'Ivoire (EUR 5 millions, soit USD 4.85 millions) et des ressources d'UNICEF et du BIT (USD 1.17 millions) combinant des ressources régulières et autres financements mobilisés.

Le projet est aligné aux principaux plans de développement nationaux (PND 2021 – 2025, PSGOUV 2.0) ainsi qu'au Cadre de collaboration des Nations Unies en Côte d'Ivoire et aux programmes pays de chaque agence. Le projet a aussi été conçu en étroite collaboration avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire notamment : le ministère de la Jeunesse, de l'insertion professionnelle et du Service Civique, le ministère de l'emploi et de la protection sociale, le Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le travail des Enfants, le Comité Interministériel de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le travail des Enfants, le Conseil Café Cacao.

## 2. Analyse de la situation

Selon les dernières données disponibles du recensement national de 2014 réalisé par l'INS (Institut National des Statistiques), **la Côte d'Ivoire comptait près de 23 millions d'habitants dont près de la moitié a moins de 18 ans**. Selon le PNUD<sup>1</sup>, 46% de la population connaît une situation de pauvreté multidimensionnelle.

**Cette vulnérabilité est particulièrement critique pour les enfants des familles vivant de l'agriculture et de la production de cacao en particulier.**

En Côte d'Ivoire, le secteur agricole représente environ 20% du Produit Intérieur Brut (PIB) et fait vivre plus de 6 millions de personnes selon la Banque Mondiale. La filière cacao représente à elle seule 15% du PIB et le revenu principal de plus de 5 millions de personnes, soit 1/5<sup>ème</sup> [20]. La filière cacao incarne le paradoxe du développement en Côte d'Ivoire : à la fois moteur économique du pays au plan national mais aussi de son rayonnement au plan international (la Côte d'Ivoire étant le premier pays producteur avec 40% de la production mondiale), les revenus importants générés par la filière du cacao ne bénéficient pas à tous les producteurs dont la Banque Mondiale estime que plus de la moitié d'entre eux vit en deçà du seuil de pauvreté, avec moins de 757 FCFA (environ 1,2 dollars) par jour. Outre la faiblesse des revenus, les familles des producteurs sont souvent analphabètes, n'ont pas d'identité légale, et vivent principalement en zone rurale avec un accès très limité aux services sociaux de base (santé, éducation) et où les infrastructures de transport et de salubrité sont souvent inopérantes, voire inexistantes, générant des difficultés

<sup>1</sup> Données 2016 du PNUD, Rapport sur le développement humain 2020 - [https://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr\\_theme/country-notes/fr/CIV.pdf](https://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/CIV.pdf)

L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM), un indice amélioré de l'indice de pauvreté monétaire prenant en compte plusieurs dimensions non monétaires (comme la nutrition, l'accès à l'eau potable, l'accès à l'électricité, le type de combustible utilisé dans le foyer, la mortalité infantile...) dans le mode de calcul et exprimé en pourcentage.

<sup>2</sup> Banque Mondiale, Rapport de situation économique en Côte d'Ivoire, Au pays du cacao, comment transformer la Côte d'Ivoire, juillet 2019

supplémentaires pour accéder à de l'eau potable, se nourrir et lutter contre les maladies qui ont tendance à proliférer encore plus dans ces conditions. Les enfants dans les zones à forte production cacaoyère se retrouvent ainsi souvent mis à contribution pour aider à subvenir aux besoins de leurs familles dans des conditions inadaptées voire dangereuses nuisant à leur épanouissement personnel et éducatif. **Le travail des enfants dans la production du cacao est ainsi principalement le résultat de la vulnérabilité socio-économique des familles, de la faiblesse des conditions structurelles de développement, d'identification et de protection sociale ainsi que de pratiques socio-culturelles ancrées depuis de nombreuses années, appelées « causes profondes ».** Par ailleurs, il faut noter que beaucoup de ces familles sont des travailleurs migrants et leurs descendants des pays voisins plus pauvres tels que le Burkina Faso ou le Mali attirés par la croissance économique de la Côte d'Ivoire. Ces familles de migrants sont souvent exemptes d'identité légale en Côte d'Ivoire, ce qui les rend encore plus vulnérables en termes de protection et d'accès aux services de base. La pression économique exercée par les migrants dans des zones rurales déjà pauvres ajoutée aux litiges sur la propriété foncière est source de fortes tensions entre populations autochtones et allogènes à l'origine de plusieurs graves crises communautaires encore récentes.

**Un autre défi important pour la jeunesse ivoirienne est le manque d'accès à une éducation scolaire de qualité et à des perspectives d'insertions professionnelles satisfaisantes conduisant à un risque accru à l'adolescence d'exclusion sociale, avec ses conséquences en termes de pauvreté, de marginalité, de délinquance et de vulnérabilité aux discours radicaux et violents.** En Côte d'Ivoire, 53% des adolescentes et jeunes femmes et 36% d'adolescents et de jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans sont analphabètes. 35% d'adolescents et de jeunes âgés de 15 à 24 ans ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation, une situation dans laquelle se retrouvent 44% des adolescents et jeunes en zones rurales. Pour ceux qui ont pu aller à l'école, il est estimé que chaque année, ce sont plus de 450 000 jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme ni qualification. Selon le rapport de profilage produit par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) Côte d'Ivoire et qui se base sur plus de 7 000 migrants ivoiriens, l'âge moyen des migrants assistés par l'OIM dans leur retour volontaire en Côte d'Ivoire est de 27 ans. La principale motivation évoquée pour justifier leur départ est « la recherche d'un mieux-être », justification associée au volet professionnel. **Le Nord de la Côte d'Ivoire représente une région où la vulnérabilité des jeunes et adolescents est aggravée par la menace terroriste.** Cette région est en effet en proie depuis quelques années à des attaques de groupes armés non étatiques, opérant dans les pays voisins, ajoutant à la mauvaise perception des migrants en provenance de ces pays présents en Côte d'Ivoire. L'influence de ces groupes est favorisée par les conditions de vie difficiles que connaissent les populations dans cette zone, notamment le manque de services sociaux de base (santé, éducation, eau, assainissement, etc.) mais aussi l'absence d'opportunités économiques.

### 3. Stratégies, y compris les leçons apprises et le programme conjoint proposé

Le projet est aligné aux résultats attendus du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable Côte D'Ivoire 2021 2025 (CCDD 2021-2025), notamment les résultats suivants :

- Résultat escompté 3 : Les enfants, les adolescents, les jeunes (filles et garçons) et les adultes, en particulier ceux des ménages vulnérables accèdent à de meilleures opportunités d'éducation, d'alphabétisation fonctionnelle, et de formation inclusive de qualité

- Résultat escompté 4 : Les populations en particulier les plus vulnérables accèdent de façon équitable à un socle minimum de protection sociale et utilisent des services de santé (maternelle, néo-natale et infantile, santé de la reproduction, VIH/sida, de lutte contre les maladies non transmissibles), de nutrition, de protection (travail des enfants, violences), d'eau, d'hygiène et d'assainissement, de qualité y compris dans les situations d'urgence
- Résultat escompté 5 : Les jeunes, filles et garçons, particulièrement ceux en situation de vulnérabilité accèdent davantage aux opportunités socioéconomiques et développent leur plein potentiel
- Résultat escompté 6 : Les femmes, les filles accèdent davantage aux opportunités socio-économiques et technologiques pour leur autonomisation, et aux services de prévention et de prise en charge de toutes les formes de violences notamment les pratiques néfastes

**Le projet capitalise sur les résultats et les expériences développées** par les organisations partenaires dans le contexte de l'implémentation de leurs programmes pays, ainsi que d'autres projets récents sur le travail des enfants dans les chaînes de valeur ainsi que dans les domaines de l'employabilité et la participation des jeunes.

**Par rapport à l'AXE 1**, l'UNIEF et l'OIT comptent parmi les partenaires clés du Gouvernement de Côte d'Ivoire sur les sujets de lutte contre le travail des enfants et l'OIM sur le sujet de la traite (voir la section parties prenantes 4.2 pour plus de détails sur les actions menées par chaque agence) ; plusieurs leçons ont pu être tirées de différentes dynamiques récentes, notamment :

- **Le Plan d'Action National (PAN) 2015-2017 et 2019-2021 de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants ;**
- **Le Protocol Harkin Engel 2001-2020 ;**
- **Le travail technique préparatoire pour un partenariat public privé entre le Gouvernement, l'industrie du cacao et UNICEF/ILO ;**
- **La stratégie sur le Cacao Durable du Gouvernement de Côte d'Ivoire.**

Le programme proposé a été conçu dans le but de s'appuyer sur les efforts existants et à venir des principaux acteurs du développement, publics et privés, dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants. **Un effort préalable important sur lequel ce projet se base est l'analyse des besoins faite en 2020 pendant les travaux préliminaires pour le développement d'une PPP entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire** (CNS, CIM, CCC, cf. Section 4.2 relative à la description des organisations partenaires), **l'industrie du cacao** (WCF et ICI) **ainsi que l'UNICEF et l'OIT**. Ce travail s'inscrivait dans les plans de développement nationaux, et prenait comme point de départ le *Plan D'action National De Lutte Contre La Traite, L'exploitation Et Le Travail Des Enfants* en allant plus loin avec des analyses et réflexions plus ciblées. Au cours de l'année 2020, des groupes de travail thématiques, composés par des représentants de chaque partie prenante, ont d'abord identifié un ensemble de causes profondes à l'origine du travail des enfants et se sont accordés sur une théorie de changement. Un état des lieux a été réalisé dans une approche « bottom-up » et des recommandations pour s'attaquer à ces causes profondes de manière durable ont été formulées. Ce travail constitue la base de plusieurs projets/efforts en cours de développement, notamment (i) la composante travail des enfants de la stratégie sur le Cacao Durable du Gouvernement de Côte d'Ivoire, (ii) la composante travail des enfants du projet de la Banque Mondiale en soutien au CCC, (iii) le projet conjoint décrit dans cette proposition.

Grâce aux leçons apprises au travers des programmes susmentionnés et aux réflexions menées décrites ci-dessus, les principes les plus importants retenus dans la conception du projet sont les suivants :

- L'importance de mettre un accent accru sur la prévention du phénomène du travail des enfants, surtout en relation à la taille de la problématique, la configuration de la chaîne du cacao (agriculture à petite échelle), et la nature du travail (dans la quasi-totalité dans le contexte familial) ;
- Une approche systémique à privilégier pour adresser les causes profondes du travail des enfants à travers le soutien aux services sociaux de base qui met l'accent sur la prévention, l'équité et l'inclusion ;
- Une meilleure prise en compte des questions de santé et sécurité au travail, l'inclusion financière, l'insertion professionnelle ;
- La nécessité d'adopter des approches paysage pour limiter le risque de déplacer la problématique du travail des enfants dans d'autres secteurs économiques et pour garantir le principe d'équité ;
- La nécessité de développer davantage des mécanismes de coordination, notamment au niveau décentralisé et avec un focus particulier sur les liens entre l'action publique et privée ;
- L'importance d'assurer une coordination et un lien entre paysans producteurs et paysans exportateurs de cacao en incluant l'industrie du cacao de manière à favoriser des approches de responsabilité partagée.

De plus, grâce aux **projets ACCEL Africa (ILO), Work No Child Business (WNCB, UNICEF)**, deux projets présentement implémentés dans la zone de Soubre, une solide expérience de terrain pour la mise en œuvre d'interventions en matière de lutte contre le travail des enfants a été consolidée ainsi que des relations professionnelles positives avec les autorités locales et les partenaires de mise en œuvre. En outre, avec l'appui de WNCB, les travailleurs sociaux continuent de mobiliser les communautés à travers les Comités de Protection de l'Enfant pour faciliter le travail de proximité avec les communautés et les enfants les plus vulnérables. L'existence d'un tel réseau d'organisations au niveau communautaire combinée avec l'engagement des travailleurs sociaux pour la réalisation des droits des enfants constituent un gage de la pérennité de l'initiative en cours.

**Par rapport à l'Axe 2**, la conception des activités se basent aussi sur l'expérience développée par les agences partenaires depuis plusieurs années. En particulier, depuis 2018, l'UNICEF a contribué à la formation d'environ 5 000 jeunes filles et garçons sur les centres de service civique de Bimbresso, Bouaké, M'Bahiakro, Guédikpo et Guinguereni à travers plusieurs mécanismes de formation de service civique. Il ressort de cette expérience que, parmi ces mécanismes, l'un des plus prometteurs est l'approche « **Service Civique d'Action pour le Développement** » (SCAD). Ce dispositif offre aux stagiaires qui y participent la possibilité de se réinsérer socialement en suivant pendant neuf mois des formations au civisme et à un métier, avec un encadrement strict assuré par des gendarmes volontaires formés à l'approche sociale. Pendant leur formation dans les Centres de Service Civique, les stagiaires perçoivent une bourse trimestrielle ; au terme de leur formation, ils peuvent soit effectuer, grâce à un partenariat conclu avec la Chambre nationale des métiers et la Confédération nationale des PME, un stage professionnel afin de faciliter leur réinsertion professionnelle soit créer leurs propres AGR ou entreprises, en auto-emploi. Une évaluation du dispositif SCAD a mis en évidence la valeur ajoutée des programmes d'éducation à la citoyenneté avec un encadrement de type militaire conçu pour répondre à certains maux qui minent la jeunesse ivoirienne et contribuent à limiter leur autonomie et employabilité (tels que la consommation abusive des boissons alcoolisées, la criminalité, la violence, l'analphabétisme, l'incivisme, etc.). Le dispositif SCAD a contribué à améliorer l'altruisme, la réciprocité positive, le

patriotisme, et à créer des jeunes entrepreneurs auto efficaces capables de consentir des sacrifices pour un avenir meilleur. Il a souligné les limites qui, si adressées, contribuerait à renforcer davantage l'efficacité du modèle. Il s'agit de (1) la non prise en compte des pesanteurs socioculturelles qui contribuent à alimenter les in-équités des genres et limitent la participation des filles, particulièrement ceux ayant des besoins spécifiques comme les filles mères, celles vivant avec handicap, les filles aide-ménagères; (2) la faible intégration des compétences de vie dans les programmes de formation de service civique; (3) le suivi limité des activités des bénéficiaires, particulièrement celles mises en œuvre hors centres dans le but de renforcer les acquis des apprentissages ; (4) le manque de flexibilité de certains aspects du modèle par rapport aux aspirations spécifiques (professionnelles ou de développement personnel) des jeunes bénéficiaires ainsi qu'aux besoins et ressources nécessaires au développement des communautés d'origine et d'implantation des centres.

Par ailleurs, **depuis 2019, l'UNICEF appuie l'office de service civique à mettre en place un centre de service civique dédié uniquement aux filles**, à Guingreni. Grâce à ce projet, il a pu ressortir que la mise en place d'une garderie d'enfants et la sensibilisation des parents, époux et partenaires des filles bénéficiaires a contribué à maintenir les filles dans le programme. L'appui à l'obtention des pièces d'identités et la collaboration avec d'autres programmes de développement des adolescents et jeunes adressant leurs besoins en protection et de santé ont aussi contribué à améliorer l'efficacité du programme.

**L'analyse de l'écosystème jeunesse faite en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'initiative *Génération sans limites*** a aussi montré que des investissements, bien que limités et concentrés à Abidjan et dans les zones urbaines, sont faits par les secteurs privé et public pour améliorer l'employabilité et l'engagement des jeunes en Côte d'Ivoire. Une **meilleure coordination des interventions** contribuera à une utilisation efficace des ressources investies dans le secteur, à la valorisation ainsi qu'à la réplique des bonnes pratiques pour des impacts plus grands.

**Spécifiquement, concernant l'Axe I**, l'initiative sera mise en œuvre sous le leadership de l'Etat de Côte d'Ivoire avec la structure de gouvernance de lutte contre le travail des enfants. **Le rôle prépondérant des services étatiques déconcentrés constitue un gage de pérennité de cette initiative.** Les systèmes et services seront renforcés pour ce qui concerne la couverture et l'accessibilité qui restera au-delà du projet. Des approches fondées sur des solutions innovantes et d'efficience des coûts seront développées pour permettre à l'Etat de prendre la relève à la fin du projet. Celles-ci représentent par exemple l'offre digitale et l'enseignement mobile dans les communautés cacaoyères, une meilleure mobilité des travailleurs sociaux et l'adoption des protocoles au niveau national pour la formalisation de nouvelles solutions. **Le transfert des compétences aux professionnels ainsi que le processus de mobilisation des communautés** pour la transformation des normes sociales visent un degré plus élevé d'appropriation par les parties nationales. **Au niveau communautaire, il est attendu que les membres de la communauté considèrent l'initiative comme le prolongement de leurs préoccupations et de leur responsabilité collective vis-à-vis des enfants** subissant ou exposés aux pires formes de travail des enfants. Une fois acquis, ces nouveaux réflexes devraient faire partie de leurs actions quotidiennes même au-delà de la période de mise en œuvre du projet. De même, la mobilisation communautaire et le transfert de compétences créent une dépendance moindre vis-à-vis des partenaires de l'extérieur, favorisant la durabilité.

**Concernant l'Axe II**, à travers sa coordination nationale, **GENU** ambitionne de servir de **plateforme de partenariat "Public- Privé-Jeunes"** pour la formation, l'employabilité et l'engagement des adolescents et jeunes au-delà du projet, dans le contexte du Groupe de travail 5 du Cadre de



Coopération pour le Développement Durable et sous le leadership du Gouvernement de Côte d'Ivoire. Le **renforcement des capacités techniques et institutionnelles des institutions publiques, privées et organisations de jeunesse**, y compris à travers les formations et le partage d'information et d'expériences, le fonds d'innovation pour les jeunes, tant au niveau national que décentralisé, va contribuer à améliorer et progressivement généraliser les bonnes pratiques dans les secteurs. L'appui à l'OSCN pour la mise en place des initiatives d'autofinancement contribuera à l'amélioration du modèle en place et à l'autonomisation progressive du programme de service civique, en commençant dans la région financée par les fonds suisses. Les **activités de sensibilisation dans la communauté**, particulièrement des plus vulnérables, va contribuer à faire changer les normes en faveur de l'engagement, l'entrepreneuriat et la migration régulière des jeunes. A travers l'appui au **renforcement des plateformes digitales (YOMA et U- Report)**, les financements suisses contribueront à pérenniser l'accès des adolescents et jeunes aux opportunités innovantes de formation, de stage et d'emploi et d'engagement communautaire.

De plus, de manière transversale, le projet vise à **définir des modèles de collaboration public-privé** et à **mieux connecter les interventions et investissements** en matière de développement et durabilité avec les législations en cours de développement (e.g. législation en matière de diligence raisonnable de l'UE) ; cela permettra d'assurer une **meilleure pérennisation du financement** de ces interventions, promouvant aussi une **approche de responsabilité partagée tout au long de la chaîne de valeur** des secteurs concernés. Enfin, il est important de noter que le projet souhaite informer avec la documentation des preuves des résultats obtenus ("les évidences") soutenant les mécanismes de financement de l'action étatique (e.g. appui budgétaire) pour maximiser les investissements dans les interventions plus prometteuses en termes d'impact.

#### 4. Cadre des résultats

La stratégie globale de mise en œuvre du Projet s'appuie sur **la coordination d'un ensemble d'interventions convergentes et complémentaires à plusieurs échelles impliquant différents types d'acteurs de multiples secteurs**. De manière générale, le projet sera mis en œuvre sur une durée totale estimée de quatre (04) ans suivant une **approche progressive de la programmation en trois phases principales** : une phase initiale de démarrage (six mois environ), une phase d'exécution des activités (26 à 30 mois) et une phase d'évaluation et préparation pour la réplication à l'échelle des modèles d'intervention / coordination identifiés au cours de la dernière année du projet (cf. section 5.1 pour plus d'informations).

L'objectif général visé par le projet est le suivant :

**D'ici 2026, les enfants, les adolescent-e-s et jeunes des régions cibles (zone cacaoyère et Nord) accèdent davantage aux services sociaux et opportunités permettant de réduire leur vulnérabilité et de renforcer leur protection, leur développement et leur participation au changement social.**

Pour cela, deux axes d'intervention principaux ont été définis :

- (i) **L'amélioration de la protection des enfants contre les risques liés au travail des enfants** à travers leur droit d'aller à l'école, d'être protégés contre la violence et l'exploitation, et de promouvoir dans les communautés le travail décent pour les adultes et les jeunes en âge de travailler en particulier **dans la région cible de la Nawa à forte production cacaoyère (Axe I)** ;

- (ii) **L'amélioration de l'accès des adolescents, jeunes garçons et jeunes filles particulièrement vulnérables, aux opportunités** pour développer pleinement leur potentiel, leur engagement et leur participation active au changement social **dans les régions cibles de Bagoué et Tchologo (Nord) (Axe II) ;**

Ces deux axes d'intervention prévoient des réalisations alignées avec les domaines d'intervention prioritaires de la coopération suisse notamment :

- **La création d'emplois décents ;**
- **La réduction des causes de la migration irrégulière et du déplacement forcé ;**
- **La promotion de l'état de droit.**

Par ailleurs, en favorisant l'adoption de pratiques agricoles durables dans la production cacaoyère (Axe I) et en encourageant l'engagement civique des adolescent-e-s et jeunes (Axe II), le projet contribuera aussi à la **lutte contre les changements climatiques** en Côte d'Ivoire.

Les réalisations, produits et activités définis pour répondre à ces objectifs capitalisent sur les leçons apprises des programmes mis en œuvre par les trois agences des Nations Unies impliquées (UNICEF, OIT, OIM) y compris dans le contexte de la Côte d'Ivoire. Ils ont été établis en coordination avec les parties prenantes clés de chaque axe d'intervention notamment au niveau de l'Etat et du secteur privé qui restent d'importants partenaires pour l'exécution du projet. Les impacts attendus ainsi que les réalisations et produits définis sur chaque axe sont résumés ci-dessous. Le cadre logique détaillé est disponible en annexe. Les intrants nécessaires à l'exécution des activités sont précisés à la section 6 relative aux ressources du projet selon les catégories standards du Système des Nations Unies.

**(i) Concernant l'Axe I, les impacts visés sont :**

- Le pourcentage d'enfants âgés de 5 à 17 ans engagés dans des formes dangereuses de travail des enfants diminue de 39,5% à 36,5% ;
- Le pourcentage d'enregistrement des naissances auprès des autorités d'Etat Civil des enfants moins d'un an dans la région cible passe de 32 à 50% ;
- 2 000 filles et garçons ayant subi des violences qui ont été touchés par les services de santé, d'aide sociale, d'éducation, de protection sociale, de justice ou d'application de la loi ;
- 1 500 filles et garçons en dehors de l'école ont participé à des programmes d'éducation préscolaire, à l'école primaire ou secondaire.

**Ces impacts seront atteints grâce aux réalisations suivantes assorties de produits spécifiques :**

- Réalisation 1 : Renforcer le cadre légal et institutionnel et les mécanismes de coordination y compris avec le secteur privé et la production d'évidences pour des actions convergentes en faveur de l'élimination du travail des enfants d'ici 2026 ;
  - Produit 1.1 : Une gouvernance locale et un cadre de coordination sur le travail des enfants sont effectifs au niveau décentralisé et national ;
  - Produit 1.2 : La base des évidences est renforcée pour une prévention et une réponse efficace contre le travail des enfants ;

- Produit 1.3 : Des partenaires et ressources sont mobilisés pour une action conjointe et coordonnée sur le travail des enfants ;
- Produit 1.4 : Des modèles des programmes intégrés répliquables et un plan budgétisé sont développés et documentés sur le travail des enfants pour le passage à l'échelle dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire.
- Réalisation 2 : Améliorer l'accessibilité et la qualité des services sociaux de base en conformité avec les normes et standards dans la région cible d'ici 2026 ;
  - Produit 2.1 : Les services sociaux et de protection de l'enfant sont renforcés et outillés en conformité aux normes et standards internationaux dans les départements à forte prévalence du travail des enfants ;
  - Produit 2.2 : La qualité, l'offre et l'accès à l'éducation est assurée dans les départements à forte prévalence du travail des enfants ;
  - Produit 2.3 : Les services de santé, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainissement répondent aux normes et standards nationaux dans les départements à forte prévalence du travail des enfants ;
  - Produit 2.4 : Une assistance aux migrants victimes de traite et un appui au développement de mécanismes pour l'intégration et la protection des migrants vulnérables sont fournis.
- Réalisation 3 : Améliorer l'accès des adultes et des jeunes en âge de travailler à un travail décent et aux mécanismes de protection sociale ;
  - Produit 3.1 : L'accès des ménages producteurs de cacao à la Couverture Maladie Universelle (CMU) et au Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) est amélioré ;
  - Produit 3.2 : De nouvelles opportunités d'emploi décent et/ou de création d'entreprises durables sont identifiées et développées à travers des stratégies de diversification dans des chaînes de valeur à haut potentiel commercial et compatible avec la culture du cacao ;
  - Produit 3.3 : Les coopératives offrent des services productifs, financiers et sociaux à leurs membres en vue de lutter contre le travail des enfants et ses causes profondes ;
  - Produit 3.4 Les travailleurs agricoles du secteur cacao exercent leurs droits fondamentaux au travail, notamment en adhérant à des syndicats ;
  - Produit 3.5 Un écosystème favorable à l'apprentissage des jeunes fondé sur les principes de qualité est mis en place dans la région cible ;
  - Produit 3.6 Les capacités d'intervention de l'inspection du travail sont renforcées pour répondre efficacement au contrôle du travail des enfants et conduire au travail décent.
- Réalisation 4 : Mettre en place des mécanismes communautaires dans les communautés cibles pour la prévention du travail des enfants, l'identification, le référencement et la prise en charge des enfants à risque ou en situation de travail en lien avec les différents services de l'Etat ;

- Produit 4.1 : Les enfants à risque ou en situation de travail sont identifiés à travers des mécanismes communautaires de la protection de l'enfant et les services sociaux ;
- Produit 4.2 : Les enfants à risque ou en situation de travail et leurs familles sont pris en charge pour leurs besoins immédiats (protection, santé, nutrition, WASH) ;
- Produit 4.3 : Les enfants à risque ou en situation de travail accèdent à l'éducation, l'apprentissage ou la formation professionnelle ;
- Produit 4.4 : Les communautés vulnérables sont renforcées économiquement ;
- Produit 4.5 Les conditions de travail et de vie dans les communautés productrices de cacao sont améliorées à travers les méthodes participatives orientées vers l'action adaptées au secteur agricole (Approche WIND) ;
- Produit 4.6 Les communautés se mobilisent pour la recherche des solutions pour le travail des enfants.

**(ii) Concernant l'Axe II, les impacts visés sont :**

- Le pourcentage de jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation passe de 35,1% à 30% ;
- L'existence d'une plateforme fonctionnelle pour l'accès des adolescent-e-s et jeunes à l'information et leur engagement citoyen ;
- Le nombre d'initiatives d'engagement citoyen mis en œuvre/dirigés par les adolescent-e-s et jeunes ciblés ;
- Le pourcentage d'organisations de jeunesse ciblées engagées dans la réalisation d'activités citoyennes passe de 0 à 50%.

**Ces impacts seront atteints grâce aux réalisations suivantes assorties de produits spécifiques :**

- Réalisation 5 : Améliorer les opportunités d'employabilité et d'entrepreneuriat pour les jeunes, particulièrement les jeunes filles vulnérables de la région du Nord ;
  - Produit 5.1 : Les capacités institutionnelles des partenaires publiques et privés sont renforcées pour offrir des services d'insertion professionnelle, de création d'entreprise et des opportunités de leadership aux adolescents et jeunes, particulièrement dans le nord du pays ;
  - Produit 5.2 : Les adolescent(e)s et jeunes filles et garçons ont accès aux informations, Y compris en matière de migration, sur les opportunités de développement des compétences et de réinsertion socio-professionnelle ;
  - Produit 5.3 : Les interventions du projet sont suivies, coordonnées et documentées.
- Réalisation 6 : Renforcer la participation et le leadership des adolescents et jeunes dans les instances de prise de décisions au niveau local, national et international
  - Produit 6.1 : Les adolescents et jeunes sont habilités à rechercher des informations, à exprimer leurs opinions et aspirations, à participer efficacement aux décisions qui les concernent et créer des solutions pour le développement de leurs communautés.

## 5. Dispositions en matière de gestion et de coordination

L'action proposée sera mise en œuvre à travers une **gestion inter-agence où chaque agence agit selon son mandat et sa valeur ajoutée et en garantissant une complémentarité et synergie d'actions.**

**L'UNICEF sera l'agence lead** en charge de la coordination globale du projet et de la gestion des activités conjointes au niveau national et régional. Les autres agences participantes des Nations Unies sont l'OIM et l'OIT. L'UNICEF se chargera notamment de la mise en place des mécanismes de coordination internes au projet ainsi que vis-à-vis des partenaires externes, de l'organisation de la phase de démarrage du projet, des études pour établir les situations de référence au niveau communautaire, de la documentation et de l'évaluation finale. L'UNICEF assurera la mise en place des structures opérationnelles, telles que les bureaux "satellites" à établir dans la région cible pour la gestion et la coordination locale du projet ainsi que pour la mise en œuvre et le suivi des activités.

**Au niveau de l'équipe de gestion du projet**, pour assurer la coordination globale, l'UNICEF disposera d'une ressource dédiée basée à Abidjan. Chaque agence disposera en outre d'une ressource dédiée pour appuyer la coordination des activités concernant l'axe I : pour l'OIM, le coordonnateur sera basé à Abidjan, pour l'UNICEF et l'OIT, ces ressources supplémentaires seront basées dans un bureau satellite à l'intérieur du pays. Concernant l'axe II, l'UNICEF disposera de deux ressources basées à Abidjan (l'une orientée sur les enjeux de compétences et l'autre d'engagement des adolescents et jeunes) ainsi que d'une troisième ressource pour appuyer la coordination dans la région cible basée à Korhogo. L'OIT disposera également d'une ressource à Korhogo. L'OIM appuiera la coordination via une personne ressource basée à Abidjan. Afin de promouvoir la rentabilité et l'économie d'échelle, le personnel de l'OIM travaillant directement dans le projet sera physiquement placé dans les bureaux existants. Le calcul des coûts de bureau effectifs et directs liés à leurs fonctions (location de lieux, articles consommables, d'autres services de bureaux etc.) sera basé sur les dépenses réelles effectuées pendant cette période. Les coûts seront distribués en proportion du temps que le personnel aura consacré à des activités directement liées au projet.

Par ailleurs, le projet s'inscrivant pleinement dans les programmes de développement des trois agences, en plus des personnes dédiées à la gestion et à la coordination du projet, **les spécialistes techniques** des agences couvrant les domaines tels que la santé, WASH (hygiène, eau et assainissement), la nutrition, la protection de l'enfant et la protection sociale ainsi que l'employabilité, la protection des migrants vulnérables et les approches communautaires participeront également à la mise en œuvre des activités.

Il convient de noter qu'étant donné l'ambition et le haut niveau d'engagement des parties prenantes requis **le Senior Management des trois agences contribuera au plaidoyer et au dialogue politique.**

**La phase de démarrage du projet permettra de préciser la gouvernance du projet.** Il est d'ores-et-déjà prévu de mettre en place un **Comité interagence de coordination opérationnelle** regroupant l'UNICEF, l'OIT et l'OIM pour assurer la coordination de la mise en œuvre du projet.

## Cf. Annexe 1 – Coordination interne

Le pilotage des activités avec les autres partenaires d'exécution, notamment au niveau stratégique et du dialogue politique avec le Gouvernement afin de veiller à l'alignement des activités avec les politiques nationales et du secteur privé afin de mieux coordonner les financements, pourra capitaliser sur deux comités multipartites déjà existants pertinents à chaque axe tels que :

- **Le Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS)** présidé par le Cabinet de la Première Dame pour l'axe I ;
- **Le Groupe de travail 5 du Cadre de Coopération pour le Développement Durable entre les Nations Unies et le Gouvernement de la Côte d'Ivoire** regroupant toutes les agences du système des Nations-Unies travaillant dans le secteur de l'autonomisation et de l'employabilité des adolescents et jeunes, sous le leadership du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, du Civisme et de l'insertion professionnelle pour l'axe II.

## 6. Gestion financière

Le projet dans le cadre de la modalité *pass-through fund management*. L'UNICEF a lead du projet et agit en tant que *Administrative Agent*, par conséquent, UNICEF aura la **responsabilité de faciliter les arrangements relatifs à la gestion administrative, financière et comptable du programme**.

**La gestion financière et comptable, y compris matière d'audit, se fera conformément aux procédures standards établies par les Nations Unies.** Les appels d'offres et l'adjudication des constituants requis par le projet suivront également ces procédures. Les trois agences suivent les Directives communes pour les achats des organisations du système des Nations Unies (***Common Guidelines for Procurement for Organisations in the United Nations System***) et suivent leurs procédures internes d'assurance qualité pour la mise en œuvre et l'exécution financière du projet. De plus, l'UNICEF dispose de son propre manuel d'approvisionnement (*Supply Manual*, interne) permettant de préciser l'opérationnalisation des processus d'acquisition en cohérence avec les Directives des Nations Unies. **Le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'UNICEF sont disponibles publiquement sur [cette page](#).** Ces règles font l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration et constituent le cadre général des opérations de l'UNICEF. Conformément au principe de l'audit unique tel qu'il est énoncé dans le rapport du Secrétaire général (A/48/587) en date du 10 novembre 1993 et dans le cadre de responsabilité de l'UNICEF, le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies conserve le droit exclusif d'effectuer une vérification externe des comptes et des états financiers de l'UNICEF.

## 7. Suivi, évaluation et rapports

### Plan de M&E

Les **principes de Gestion Axée sur les Droits Humains et les Résultats, d'équité et de convergence programmatique et géographique** guideront la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet. Les synergies interagences et le partenariat stratégique avec les autres acteurs intervenant dans les zones d'intervention du projet seront renforcés pour assurer l'atteinte des résultats attendus du projet.

**Les résultats des diagnostics communautaires** conduits par l'équipe-pays du Système des Nations Unies pour le Développement dans les régions de Tchologo et Bounkani et par l'UNICEF dans la zone de convergence du programme incluant la zone d'intervention du projet (Tchologo, Bounkani, San Pedro, Nawa, Gbôklé) **seront capitalisés pour guider la planification** opérationnelle des interventions du projet.

Un **plan de travail annuel conjoint** ainsi qu'un **plan de suivi et évaluation conjoint** seront élaborés et approuvés par le comité de coordination pour veiller à la cohérence et à l'efficacité de la mise en œuvre du projet.

### **Système de reporting orienté vers les résultats**

Les données de routine et des enquêtes légères permettront de **renseigner les indicateurs de performance du projet au moins une fois par an** et de documenter les changements générés par le projet au sein des communautés bénéficiaires. Le **suivi de proximité** qui sera assuré par les bureaux de zone de Korhogo et Man et les missions de supervision conjointe qui seront conduites sur le terrain permettront d'assurer le suivi des performances du projet, d'identifier et d'analyser les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre et d'y apporter les mesures correctives idoines. Pour guider la modélisation des interventions, un accent particulier sera accordé à la **documentation des bonnes pratiques et leçons apprises** de la mise en œuvre du projet.

### **Revue (internes/externes) et évaluations planifiées**

L'UNICEF, l'OIT et l'OIM s'assureront de la qualité de la mise en œuvre par des **visites programmatiques régulières sur le terrain et sur la base des rapports périodiques et fiches de monitoring soumis par les partenaires**. Les partenaires de mise en œuvre partageront en outre les informations dans le cadre des mécanismes de coordination national et zonal à mettre en place. Ceci permettra notamment d'éviter toute duplication avec les interventions d'autres acteurs, renforcer la complémentarité intra projets et avec d'autres interventions dans les zones. Ces mécanismes contribueront aussi à assurer l'adhésion aux orientations stratégiques et standards décidées conjointement par le Gouvernement et les acteurs du Développement et de la Protection de la Jeunesse.

**Des visites techniques et des contrôles ponctuels**, y compris conjointes avec les partenaires de la DDC et de l'UE, seront effectués par le personnel de terrain des trois agences afin de s'assurer que les activités décrites dans le cadre de ce projet sont mises en œuvre comme prévu, que les goulots d'étranglement entravant la bonne exécution sont évalués et résolus, en tenant compte des réalités contextuelles et de l'intérêt supérieur des enfants, adolescents et jeunes bénéficiaires. **Les collectivités locales joueront également un grand rôle dans le suivi et le contrôle des activités** notamment en partageant leurs perceptions sur la mise en œuvre et des orientations pour l'amélioration de la qualité du travail. Cela se fera aux moyens de missions conjointes de suivi, des réunions et séances de revue programmatique pour évaluer l'atteinte progressive des résultats escomptés.

**Le niveau de risque lié à la collaboration avec les partenaires de mise en œuvre** sera évalué et des mesures de mitigation conséquentes mises en place pour l'assurance qualité, le renforcement des capacités des partenaires et le respect.

**Des évaluations "Protection contre l'Exploitation et l'Abus Sexuel" (PEAS)** seront également conduites pour assurer que la mise en œuvre prévient les risques et, le cas échéant, prend en charge les risques d'abus et d'exploitation sexuelle.

**Des revues annuelles, à mi-parcours et finale**, seront organisées avec tous les acteurs impliqués en collaboration avec les collectivités locales partenaires et les bureaux de zone pour apprécier les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus, apporter des solutions consensuelles aux goulots d'étranglement dans la mise en œuvre du projet, tirer des leçons apprises et convenir des prochaines étapes. L'évaluation finale permettra de démontrer les réalisations du projet et définir les orientations pour le passage à l'échelle. Il s'agira d'une évaluation indépendante conjointe pour les trois agences des Nations Unies.

## 8. Contexte juridique

La base juridique pour opérationnaliser les résultats est constituée par les accords d'assistance et de coopération entre les Nations Unies, chacune des organisations de l'ONU et la Côte d'Ivoire. Dans ce sens, les accords suivants sont applicables au programme conjoint :

- Nations Unies : Le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable Côte D'ivoire 2021 2025 (CCDD 2021-2025) ;
- UNICEF : Programme Pays - Cote d'Ivoire 2021-2025 ;
- ILO: 1947 Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées, couvre l'OIT, qu'elle soit dans le pays ou non ; Annexe 1 (OIT) à la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. L'Accord avec le pays hôte couvre les opérations établies des bureaux de l'OIT dans le pays; et les accords types d'assistance technique et de coopération (STAA) couvrent l'assistance technique de l'OIT.
- OIM : Stratégie pays - Cote d'Ivoire 2022-2024

Au plan contractuel, l'UNICEF sera l'agence assurant la contrepartie vis-à-vis de la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) dans le cadre d'un **Standard Administrative Arrangement (SAA)**. Un *Standard Memorandum of Understanding using pass-through fund management (Standard MoU)* est annexé afin de fixer le cadre de collaboration entre l'UNICEF, l'OIT et l'OIM pour le projet. Ces deux documents sont établis par les membres du Groupe des Nations Unies pour le Développement Durable (United Nations Sustainable Development Group, UNSDG). Un accord de contribution multipartenaire sera aussi établi entre l'Union Européenne et les agences des Nations Unies, avec l'UNICEF comme agence chef de file.



## 9. Plan de travail et budget

### 9.1 Budget

<u>Axes</u>	<u>Realisation (Outcome)</u>	<u>Coût</u>	<u>CH</u>	<u>EU</u>	<u>UNICEF-ILO</u>
<b>AXE 1</b> – Améliorer la protection des enfants contre les risques liés au travail des enfants à travers leur droit d’aller à l’école, d’être protégés contre la violence et l’exploitation, et de promouvoir dans les communautés le travail décent pour les adultes et les jeunes en âge de travailler en particulier dans la région cible de la Nawa à forte production cacaoyère	<b>Réalisation 1</b> : Renforcer le <b>cadre légal et institutionnel et les mécanismes de coordination</b> y compris avec le secteur privé et la production d’évidences pour des actions convergentes en faveur de l’élimination du travail des enfants d’ici 2026	\$ 1,598,332	44%	56%	
	<b>Réalisation 2</b> : Améliorer l’ <b>accessibilité et la qualité des services sociaux de base</b> en conformité avec les normes et standards dans la région cible d’ici 2026	\$ 2,880,870	44%	56%	
	<b>Réalisation 3</b> : Améliorer l’accès des adultes et des jeunes en âge de travailler à un <b>travail décent et aux mécanismes de protection sociale</b>	\$ 1,878,249	44%	56%	
	<b>Réalisation 4</b> : Mettre en place des <b>mécanismes communautaires</b> dans les communautés cibles pour la prévention du travail des enfants, l’identification, le référencement et la prise en charge des enfants à risque ou en situation de travail en lien avec les différents services de l’Etat	\$ 1,762,336	44%	56%	

<u>Axes</u>	<u>Realisation (Outcome)</u>	<u>Coût</u>	<u>CH</u>	<u>EU</u>	<u>UNICEF-ILO</u>
<b>AXE 2</b> - Améliorer l'accès des adolescents, jeunes garçons et jeunes filles, particulièrement les plus vulnérables, aux opportunités pour développer pleinement leur potentiel, leur engagement et leur participation active au changement social dans les régions cibles de Bagoué et Tchologo (Nord)	<b>Réalisation 5</b> : Amélioration des opportunités d' <b>employabilité et d'entreprenariat pour les jeunes</b> , particulièrement les jeunes filles vulnérables de la région du Nord	\$ 1,209,632	64%		36%
	<b>Réalisation 6</b> : Renforcement de la <b>participation et le leadership des adolescents et jeunes</b> dans les instances de prise de décisions au niveau local, national et international	\$ 713,296	64%		36%
	<b>Total des coûts directs éligibles de l'action</b>	\$ 10,042,716			
	Coûts administratifs (7% des fonds directs de la Suisse et de la EU)	\$ 702,990			
	Commission de l'agent administratif	\$ 59,522			
	Assistance technique et activités prises en charge par UNICEF et l'OIT	\$ 1,172,757			
	<b>Total des coûts</b>	\$ 11,977,985			
	<b>Financement de la Suisse</b>	\$ 5,952,228	49.7%		
	Financement de la Union Europeenne	\$ 4,853,000	40.5%		
	Financement d'UNICEF et de l'OIT	\$ 1,172,757	8.5%		
	<b>Toal des contributions</b>	\$ <b>11,977,985</b>			

## 9.2 Cadre logique

Hiérarchie des objectifs Stratégie d'intervention	Indicateurs clés	Sources de données Moyens de vérification	Facteurs externes (Hypothèses et risques)
Impact (objectif général)	Indicateurs d'impact	Impact Sources et moyens de vérification	
D'ici 2026, les enfants, les adolescent-e-s et jeunes des régions cibles (zone cacaoyère et Nord) accèdent davantage aux services sociaux et opportunités permettant de réduire leur vulnérabilité et de renforcer leur protection, leur développement et leur participation au changement social	<ul style="list-style-type: none"> <li>% d'enregistrement des naissances auprès des autorités d'Etat Civil des enfants moins d'un an dans la région cible <i>Base : 32%</i> <i>Cible : 50%</i></li> <li># de filles et de garçons ayant subi des violences qui ont été touchés par les services de santé, d'aide sociale, d'éducation, de protection sociale, de justice ou d'application de la loi <i>Base : 0</i> <i>Cible : 2 000</i></li> <li># de filles et de garçons en dehors de l'école qui ont participé à des programmes d'éducation préscolaire, à l'école primaire ou secondaire <i>Base : 0</i> <i>Cible : 1 500</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>EDS / MICS et données administratives</li> <li>Données administratives</li> <li>Données administratives</li> </ul>	<p>L'environnement politique reste favorable pour la coordination et la mise en œuvre des actions dans le domaine du travail des enfants Les services sociaux et d'état civil restent fonctionnels avec des ressources humaines disponibles</p> <p>Aucune mesure restrictive de circulation liée à une épidémie.</p> <p>Ecoles toujours ouvertes</p> <p>La disponibilité et la qualité des services de santé sont garanties dans les structures de soins conventionnées</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % d'enfants âgés de 5 à 17 ans engagés dans des formes dangereuses de travail des enfants <i>Base : 39,5%</i> <i>Cible : 36,5%</i></li> <li>• % de jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation <i>Base : 35,1%</i> <i>Cible : 30%</i></li> <li>• Existence de plateforme fonctionnelle pour l'accès des adolescent-e-s et jeunes à l'information et leur engagement citoyen <i>Base : Non</i> <i>Cible : Oui</i></li> <li>• % d'organisations de jeunesse ciblées engagées dans la réalisation d'activités citoyennes <i>Base : 0</i> <i>Cible : 50%</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EDS</li> <li>• MICS</li> <li>• Rapport d'enquêtes sur l'emploi informel</li> <li>• Plateforme fonctionnelle</li> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	<p>Absence des conflits communautaires</p> <p>Adhésion des communautés aux actions prioritaires</p> <p>L'environnement sécuritaire est favorable à la mise en œuvre du programme dans la zone de mise en œuvre</p> <p>Leadership national et international pour le partenariat national pour l'employabilité et l'engagement des jeunes (Génération sans limite) est soutenu dans le temps.</p> <p>Allocation adéquate de ressources nationale pour les programmes d'adolescents et d'employabilité des jeunes</p>
--	---	--	--

Réalizations ( <i>outcomes</i> )	<u>Indicateurs de réalisation</u> ( <i>outcome indicators</i> )		Facteurs externes (Hypothèses et risques)
<b>AXE 1 – Améliorer la protection des enfants contre les risques liés au travail des enfants à travers leur droit d’aller à l’école, d’être protégés contre la violence et l’exploitation, et de promouvoir dans les communautés le travail décent pour les adultes et les jeunes en âge de travailler en particulier dans la région cible de la Nawa à forte production cacaoyère</b>			
<p>Réalisation 1 : Renforcer le cadre légal et institutionnel et les mécanismes de coordination y compris avec le secteur privé et la production d’évidences pour des actions convergentes en faveur de l’élimination du travail des enfants d’ici 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d’un cadre de coordination fonctionnel de prévention et de réponse au travail des enfants au niveau national et décentralisé</li> </ul> <p><i>Base : Non</i> <i>Cible : Oui</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Système unifié de suivi et d’observation du travail des enfants disponible</li> </ul> <p><i>Base : Non</i> <i>Cible : Oui</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d’activités</li>   <li>• Rapport d’activités</li> </ul>	<p>L’environnement politique reste favorable pour la coordination et la mise en œuvre des actions dans le domaine du travail des enfants</p>
<p>Réalisation 2 : Améliorer l’accessibilité et la qualité des services sociaux de base en conformité avec les normes et standards dans la région cible d’ici 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de centres d’état civil et de santé avec un service d’enregistrement des naissances interopérable</li> </ul> <p><i>Base : 50%</i> <i>Cible : 100%</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• # d’enfants hors de l’école réintégrés dans une offre alternative innovante d’éducation</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 2 500</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données administratives de l’Etat</li>   <li>• Données administratives de l’Etat</li> </ul>	<p>Aucune mesure restrictive de circulation liée à une épidémie. Ecoles toujours ouvertes</p> <p>Les Centres Hospitaliers ciblés sont connectés au réseau de distribution de la SODECI</p> <p>Les services sociaux et d’état civil restent fonctionnels avec des ressources humaines disponibles</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # d'enseignants bénéficiant d'une formation académique et pédagogique <i>Base : 0</i> <i>Cible : 500</i></li> <li>• # d'enfants qui reçoivent du matériel d'éducation/d'apprentissage précoce (un par enfant) grâce à des programmes soutenus par l'UNICEF <i>Base : 0</i> <i>Cible : 2 000</i></li> <li>• # de centres de santé avec nouvelles installation en Eau, Hygiène et Assainissement en place dans les zones ciblées <i>Base : 0</i> <i>Cible : 4</i></li> <li>• # de centres de santé équipé en matériels anthropométriques et en intrants pour les activités de nutrition dans les zones ciblées <i>Base : 0</i> <i>Cible : A déterminer</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	
--	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li># de victimes de traite/migrants assistés</li> </ul> <p>Base : 0 Cible : 50</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	
<p>Réalisation 3 : Améliorer l'accès des adultes et des jeunes en âge de travailler à un travail décent et aux mécanismes de protection sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li># de travailleurs de la zone cible affiliés à la CNAM ou détenteurs de cartes d'immatriculation de la CNPS</li> </ul> <p>Base : 0 Cible : Au moins 200</p> <ul style="list-style-type: none"> <li># d'acteurs dans les chaînes de valeur identifiées avec des conditions de travail et revenus améliorés sans recourir au travail des enfants</li> </ul> <p>Base : 0 Cible : Au moins 2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li># de travailleurs ayant accès à un service financier formel</li> </ul> <p>Base : 0 Cible : 500</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les partenariats signés entre les coopératives et les IPS, liste des membres enrôlés, liste de distribution des cartes CMU avec signature des bénéficiaires, rapports générés par la CNAM</li> <li>Rapport d'activités</li> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	<p>La production et la distribution des cartes se fait avec diligence</p> <p>La disponibilité et la qualité des services de santé sont garanties dans les structures de soins conventionnées</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li># de participants formés sur les fondements, principes et processus de la méthodologie TREE</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 50</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li># travailleurs agricoles contrôlés par l'inspection du travail</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 200</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport de formation</li> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	
<p>Réalisation 4 : Mettre en place des mécanismes communautaires dans les communautés cibles pour la prévention du travail des enfants, l'identification, le référencement et la prise en charge des enfants à risque ou victimes du travail en lien avec les différents services de l'Etat</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li># d'enfants à risque ou victime du travail des enfants pris en charge par les services sociaux compétents</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 2 000</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li># d'enfant scolarisé, y compris l'enseignement à la distance</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 1 500</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li># de ménages couverts par les transferts monétaires</li> </ul> <p><i>Base : 133</i> <i>Cible : 393</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données administratives de l'Etat</li> <li>Données administratives de l'Etat</li> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	<p>Aucune mesure restrictive de circulation liée à une épidémie</p> <p>Absence des conflits communautaires</p> <p>Adhésion des communautés aux actions prioritaires</p>



<b>AXE 2 - Améliorer l'accès des adolescents, jeunes garçons et jeunes filles, particulièrement les plus vulnérables, aux opportunités pour développer pleinement leur potentiel, leur engagement et leur participation active au changement social dans les régions cibles de Bagoué et Tchologo (Nord)</b>			
Réalisation 5 : Améliorer les opportunités d'employabilité et d'entrepreneuriat pour les jeunes, particulièrement les jeunes filles vulnérables de la région du Nord	<ul style="list-style-type: none"> <li># d'adolescents et jeunes ayant bénéficié d'une formation civique et professionnelle Base : 192 Cible : 392</li> <li># d'adolescent-e-s et jeunes ciblés ayant accès aux plateformes d'informes sur la migration régulière et les opportunités de formation et d'emploi Base : 0 Cible : 10,000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	<p>Le contexte économique est favorable à la création des entreprises ou AGR rentables par les jeunes</p> <p>Engagement et intérêt du secteur privé pour l'employabilité des adolescents et jeunes dans les zones ciblées</p> <p>Le nombre d'entreprises installées n'est pas suffisant pour insérer en emploi</p>
Réalisation 6 : Renforcer la participation et le leadership des adolescents et jeunes dans les instances de prise de décisions au niveau local, national et international	<ul style="list-style-type: none"> <li># d'adolescents et de jeunes (garçons et filles) qui ont exprimé leurs opinions à travers différents canaux et opportunités <i>Base : pas disponible</i> Cible : 150</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> </ul> <p>Rapport d'activités</p>	<p>Les leaders politiques et communautaires sont favorables à la participation et au leadership des jeunes</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li># d'adolescents et jeunes qui contribuent à la création et en la mise en œuvre de solutions et d'actions civiques pour un changement positif au sein de leurs communautés.</li> </ul> <p><i>Base : pas disponible</i> <i>Cible : 10,000</i></p>		
<b>Produits (par réalisation) et coûts</b>	<b>Indicateurs de produit (output indicators)</b>		
<b>AXE 1 – Améliorer la protection des enfants contre les risques liés au travail des enfants à travers leur droit d'aller à l'école, d'être protégés contre la violence et l'exploitation, et de promouvoir dans les communautés le travail décent pour les adultes et les jeunes en âge de travailler en particulier dans la région cible de la Nawa à forte production cacaoyère</b>			
<b>Réalisation 1</b> : Renforcer le cadre légal et institutionnel et les mécanismes de coordination y compris avec le secteur privé et la production d'évidences pour des actions convergentes en faveur de l'élimination du travail des enfants d'ici 2026			
Produit 1.1 : Une gouvernance locale et un cadre de coordination sur le travail des enfants sont effectifs au niveau décentralisé et national	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un cadre de coordination fonctionnel de prévention et de réponse au travail des enfants au niveau national et décentralisé</li> </ul> <p><i>Base : Non</i> <i>Cible : Oui</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	
Produit 1.2 : La base des évidences est renforcée pour une prévention et une réponse efficace contre le travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Système unifié de suivi et d'observation du travail des enfants disponible</li> </ul> <p><i>Base : Non</i> <i>Cible : Oui</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li># de rapports d'études et d'évaluation produits</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 4</i></p>		
Produit 1.3 : Des partenaires et ressources sont mobilisés pour une action conjointe et coordonnée sur le travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li># de partenariats développés avec les entreprises et autres partenaires au niveau national et dans la zone cible du projet pour la lutte contre le travail des enfants</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 4</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li># entreprises ayant amélioré leurs interventions en matière de diligence</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	
Produit 1.4 : Des modèles de programmes intégrés répliquables et un plan budgétisé sont développés et documentés sur le travail des enfants pour le passage à l'échelle dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un programme modélisé intégré et d'un plan budgétisé</li> </ul> <p><i>Base : Non</i> <i>Cible : Oui</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	
<b>Réalisation 2</b> : Améliorer l'accessibilité et la qualité des services sociaux de base en conformité avec les normes et standards dans la région cible d'ici 2026			
Produit 2.1 : Les services sociaux et de protection de l'enfant sont outillés et conformes aux normes et standards internationaux dans les départements à forte prévalence du travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li># de centres sociaux et SPJEJs offrant un ensemble standard d'interventions de prévention et de prise en charge</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 7</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un système d'assurance de qualité pour le travail social <i>Base : Non</i> <i>Cible : Oui</i></li> <li>• % de centres d'état civil et de santé avec un service d'enregistrement des naissances interopérable <i>Base : 50%</i> <i>Cible : 100%</i></li> <li>• # d'enfants hors de l'école réintégrés dans une offre alternative innovante d'éducation <i>Base : 0</i> <i>Cible : 2 500</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Données administratives de l'Etat</li> <li>• Données administratives de l'Etat</li> </ul>	
<p>Produit 2.2 : La qualité, l'offre et l'accès à l'éducation est assurée dans les départements à forte prévalence du travail des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # d'enseignants bénéficiant d'une formation académique et pédagogique <i>Base : 0</i> <i>Cible : 500</i></li> <li>• # d'enfants qui reçoivent du matériel d'éducation/d'apprentissage précoce (un par enfant) grâce à des programmes soutenus par l'UNICEF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	

	<p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 2,000</i></p>		
<p>Produit 2.3 : Les services de santé, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainissement répondent aux normes et standards nationaux dans les départements à forte prévalence du travail des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # de centres de santé avec nouvelles installation en Eau, Hygiène et Assainissement en place dans les zones ciblées</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 4</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• # de centres de santé équipé en matériels anthropométriques et en intrants pour les activités de nutrition dans les zones ciblées</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : A déterminer</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	
<p>Produit 2.4 : Une assistance aux victimes de traite migrants vulnérables et un appui au développement de mécanismes pour l'intégration et la protection des migrants sont fournis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # de victimes de traite/migrants assistés</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 50</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• # de structures/services en charge de la documentation renforcés</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 40</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• # de structures/services consulaires renforcés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	

	<p><i>Base : 0</i> <i>Cible : A déterminer</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Système de gestion de l'information interopérable qui intègre les informations provenant des secteurs connexes et permet le suivi du programme</li> </ul> <p><i>Base : Non</i> <i>Cible : Oui</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	
<b>Réalisation 3 : Améliorer l'accès des adultes et des jeunes en âge de travailler à un travail décent et aux mécanismes de protection sociale</b>			
<p>Produit 3.1 : L'accès des ménages producteurs de cacao à la Couverture Maladie Universelle (CMU) et au Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) est amélioré</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # de coopératives partenaires de la CNAM ou la CNPS pour l'offre de services à leurs membres</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : Au moins 3</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• # de travailleurs de la zone cible affiliés à la CNAM ou détenteurs de cartes d'immatriculation de la CNPS</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : Au moins 200</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les partenariats signés entre les coopératives et les IPS, liste des membres enrôlés, liste de distribution des cartes CMU avec signature des bénéficiaires, rapports générés par la CNAM</li> </ul>	
<p>Produit 3.2 : De nouvelles opportunités d'emploi décent et/ou de création d'entreprises durables sont identifiées et développées à travers à travers des stratégies de diversification dans des chaînes de valeur à haut potentiel commercial et compatible avec la culture du cacao</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # de chaînes de valeur identifiées et analysées</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : Au moins 2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• # interventions de facilitation de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	

	<p>marché mis en œuvre</p> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : A déterminer</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• # d'acteurs dans les chaînes de valeur identifiées avec des conditions de travail et revenus améliorés sans recourir au travail des enfants</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : A déterminer</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	
<p>Produit 3.3 : Les coopératives offrent des services productifs, financiers et sociaux à leurs membres en vue de lutter contre le travail des enfants et ses causes profondes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # de coopératives offrent de meilleurs services financiers sociaux et productifs à leurs membres</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 4</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• # de travailleurs agricoles ayant été sensibilisés à l'éducation financière</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 500</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• # de travailleurs ayant accès à un service financier formel</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 500</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	
<p>Produit 3.4 Les travailleurs agricoles du secteur cacao exercent leurs droits</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # d'hommes ou femmes qui mettent en œuvre des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	

fondamentaux au travail, notamment en adhérant à des syndicats	<p>initiatives favorisant leurs droits fondamentaux</p> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 200</i></p>		
Produit 3.5 Un écosystème favorable à l'apprentissage des jeunes fondé sur les principes de qualité est mis en place dans la région cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # de participants formés sur les fondements, principes et processus de la méthodologie TREE</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 50</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• # participants bénéficiaires des formations de courte durée et de l'accompagnement post-formation</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 100</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de formation</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de formation</li> </ul>	
Produit 3.6 Les capacités d'intervention de l'inspection du travail sont renforcées pour répondre efficacement au contrôle du travail des enfants et conduire au travail décent	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # travailleurs agricoles contrôlés</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 200</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	
<b>Réalisation 4</b> : Mettre en place des mécanismes communautaires dans les communautés cibles pour la prévention du travail des enfants, l'identification, le référencement et la prise en charge des enfants à risque ou victimes du travail en lien avec les différents services de l'Etat			
Produit 4.1 : Les enfants à risque ou victime du travail des enfants sont identifiés à travers des mécanismes communautaires de la protection de l'enfant et les services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # d'organisation communautaires mobilisées pour la promotion du changement de comportements et normes sociales</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 45</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	
Produit 4.2 : Les enfants à risque ou victime du travail et leurs familles sont	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # d'enfants à risque ou victime du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données administratives de l'Etat</li> </ul>	



pris en charge pour leurs besoins immédiats (protection, santé, nutrition, WASH)	des enfants pris en charge par les services sociaux compétents <i>Base : 0</i> <i>Cible : 2 000</i>		
Produit 4.3 : Les enfants à risque ou victime du travail accèdent à l'éducation, l'apprentissage ou la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # d'enfants bénéficiant d'un apprentissage renforcé à travers des offres innovantes <i>Base : 0</i> <i>Cible : 100 000</i></li> <li>• # d'enfant scolarisé, y compris l'enseignement à distance <i>Base : 0</i> <i>Cible : 1 500</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Données administratives de l'Etat</li> </ul>	
Produit 4.4 : Les communautés vulnérables sont renforcées économiquement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # de ménages couverts par les transferts monétaires <i>Base : 133</i> <i>Cible : 393</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	
Produit 4.5 Les conditions de travail et de vie dans les communautés productrices de cacao sont améliorées à travers les méthodes participatives orientées vers l'action adaptées au secteur agricole (Approche WIND)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # producteurs qui mettent en œuvre des améliorations dans milieu de travail et de vie <i>Base : 0</i> <i>Cible : A déterminer</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	
Produit 4.6 Les communautés se mobilisent pour la recherche des solutions pour le travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # de communautés/villages cibles qui ont décidé et mis en œuvre des initiatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	

		<p>pour éliminer le travail des enfants</p> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 10</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li># de plans communautaires sur le travail des enfants</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 10</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>% de naissances inférieures à un an déclarées par les membres de la communauté et enregistrées par les autorités civiles</li> </ul> <p><i>Base : 35%</i> <i>Cible : 70%</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li># de Comité de protection opérationnel</li> </ul> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : 48</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> <li>Données administratives de l'Etat</li> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	
<b>AXE 2 - Améliorer l'accès des adolescents, jeunes garçons et jeunes filles, particulièrement les plus vulnérables, aux opportunités pour développer pleinement leur potentiel, leur engagement et leur participation active au changement social dans les régions cibles de Bagoué et Tchologo (Nord)</b>				
<b>Réalisation 5 : Amélioration des opportunités d'employabilité et d'entrepreneuriat pour les jeunes, particulièrement les jeunes filles vulnérables de la région du Nord</b>				
Produit 5.1	<p>Les capacités institutionnelles des partenaires publiques et privés sont renforcées pour offrir des services d'insertion professionnelle, de création d'entreprise et des opportunités de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li># de partenariats développés avec les structures publiques et privées pour le renforcement de l'employabilité et du leadership des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	

	leadership aux adolescents et jeunes, particulièrement dans le nord du pays.	adolescents et jeunes <i>Base : 10</i> <i>Cible : 20</i>		
Produit 5.2	Les adolescent(e)s et jeunes filles et garçons ont accès aux informations, Y compris en matière de migration, sur les opportunités de développement des compétences et de réinsertion socio-professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li># d'adolescent-e-s et jeunes ciblés ayant accès aux plateformes d'informes sur la migration régulière et les opportunités de formation et d'emploi</li> </ul> <i>Base : 0</i> <i>Cible : 10 000</i> <ul style="list-style-type: none"> <li># d'adolescents et jeunes ayant bénéficié d'une formation civique et professionnelle</li> </ul> <i>Base : 192</i> <i>Cible : 392</i> <ul style="list-style-type: none"> <li># d'adolescents et jeunes formés en CVC</li> </ul> <i>Base : 0</i> <i>Cible : 1000</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	<p>Le contexte économique est favorable à la création des AGR rentables par les jeunes</p> <p>Les infrastructures d'accueil ne sont pas suffisantes dans les zones d'intervention pour accueillir les activités de formation des jeunes</p> <p>Le nombre d'entreprises installées n'est pas suffisant pour insérer en emploi</p>
Produit 5.3	Les interventions du projet sont suivies, coordonnées et documentées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des cadres de coordination aux niveaux national et zonal</li> </ul> <i>Base : A déterminer</i> <i>Cible : Oui</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Des mécanismes opérationnels de coordination, de planification de suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	<p>Les acteurs publics et privés acceptent de collaborer, coordonner et partager les expériences</p>

		<p>et d'évaluation sont mis en place pour la mise en œuvre efficace, la capitalisation des acquis du projet et le passage à l'échelle.</p> <p><i>Base : 0</i> <i>Cible : Oui</i></p>		
<b>Réalisation 6</b> : Renforcement du leadership et de la participation des adolescents et jeunes dans les prises de décision locales, nationales et internationales				
Produit 6.1	<p>Les adolescents et jeunes sont habilités à rechercher des informations, à exprimer leurs opinions et aspirations, à participer efficacement aux décisions qui les concernent et créer des solutions pour le développement de leurs communautés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li># d'adolescents et de jeunes (garçons et filles) qui ont exprimé leurs opinions à travers différents canaux et opportunités</li> </ul> <p><i>Base : pas disponible</i> <i>Cible : 150</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li># d'adolescents et jeunes qui contribuent à la création et en la mise en œuvre de solutions et d'actions civiques pour un changement positif au sein de leurs communautés.</li> </ul> <p><i>Base : pas disponible</i> <i>Cible : 10000</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités &amp; Rapid PRO</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités &amp; Rapid PRO</li> </ul>	<p>L'environnement sécuritaire est favorable à la mise en œuvre du programme dans la zone de mise en œuvre</p> <p>Les adolescents et jeunes ont un accès limité à internet et aux NTIC</p>
<b>Activités (par produit)</b>				
<p><b>AXE 1 – Améliorer la protection des enfants contre les risques liés au travail des enfants à travers leur droit d'aller à l'école, d'être protégés contre la violence et l'exploitation, et de promouvoir dans les communautés le travail décent pour les adultes et les jeunes en âge de travailler en particulier dans la région cible de la Nawa à forte production cacaoyère</b></p>				
Produit 1.1 : Une gouvernance locale et un cadre de coordination sur le travail des enfants sont effectifs au niveau décentralisé et national				
<b>Liste des activités pour le produit 1.1 :</b>				

1.1.1 Consultations locales avec les autorités décentralisées, déconcentrées et les communautés pour assurer l'adhésion au programme et affiner l'évaluation des besoins dans les localités, les bénéficiaires, le budget et le plan de travail (Phase de démarrage)

1.1.2 Mettre en place des mécanismes consensuels de coordination et une gestion de l'unité pour le travail des enfants au niveau décentralisé dans la région cible, impliquant travailleurs sociaux, inspecteurs de travail, ONGs, Coop Coopératives, Chocolatiers etc. (Phase de démarrage)

1.1.3 Développer une stratégie décennale locale de développement adaptée à la lutte contre le travail des enfants et ses causes profondes

1.1.4 Prendre des arrêtés municipaux et préfectoraux de réglementation du travail des enfants au niveau local – liste de travaux dangereux au niveau local interdits aux enfants

1.1.5 Développer des protocoles de collaboration entre les acteurs intervenant dans le domaine du travail des enfants (travailleurs sociaux, inspecteurs de travail, ONGs, Coop Coopératives, Chocolatiers etc.)

Produit 1.2 : La base des évidences est renforcée pour une prévention et une réponse efficace contre le travail des enfants

**Liste des activités pour le produit 1.2 :**

1.2.1 Développer une cartographie sur les acteurs et les interventions publique – privé dans le domaine du travail des enfants (Phase de démarrage)

1.2.2 Mettre en place un système de routine de la collecte de données sur le travail des enfants alimenté par tous les acteurs

1.2.3 Mener, à la lumière des phénomènes migratoires, une étude multisectorielle sur les populations et travailleurs migrants, avec un focus particulier sur les enfants migrants, et leurs besoins

1.2.4 Mener une étude sur les obstacles structurels et individuels de l'accès des enfants à l'éducation

1.2.5 Mener une étude locale sur l'ampleur et les liens du travail des enfants dans la cacaoculture et les mines artisanales

1.2.6 Mener une évaluation sur l'impact des transferts monétaires au travail des enfants afin de guider le développement des programmes sur les montants, fréquence, services complémentaires activités du renforcement économique des communautés pour la définition des modèles durables

1.2.7 Mener une évaluation rapide des perceptions, connaissances, habitudes et normes culturelles et sociales qui sous-tendent les communautés concernées

Produit 1.3 : Des partenaires et ressources sont mobilisés pour une action conjointe et coordonnée sur le travail des enfants

**Liste des activités pour le produit 1.3 :**

1.3.1 Créer des synergies entre les systèmes de traçabilité des agriculteurs du CCC et les interventions en matière de lutte contre le travail des enfants, afin de définir des solutions « area based » sur lesquelles les entreprises pourront s'appuyer pour répondre aux nécessités de transparence et de diligence raisonnable demandée par les nouvelles réglementations éventuelles

1.3.2 Renforcer les capacités d'interventions du secteur privé à travers la facilitation de PPP pour lutter contre le travail des enfants et ses causes profondes à travers la CGECI

1.3.3 Renforcer la collaboration internationale autour de la traite des enfants

1.3.4 Mobiliser les partenaires pour plus d'investissement sur l'approche "area-based" dans la region cible

Produit 1.4 : Modèles des programmes intégrés répliquables et un plan budgétisé sont développés et documentés sur le travail des enfants pour le passage à l'échelle dans d'autres régions de la Cote d'Ivoire

**Liste des activités pour le produit 1.4 :**

1.4.1 Modéliser un paquet d'interventions intégrées et estimer les besoins financiers pour la mise à l'échelle sur la base des résultats du programme

1.4.2 Définir un mécanisme de financement pour la réplification du modèle d'intervention dans d'autres régions

Produit 2.1 : Les services sociaux et de protection de l'enfant sont outillés et conformes aux normes et standards internationaux dans les départements à forte prévalence du travail des enfants

**Liste des activités pour le produit 2.1 :**

2.1.1 Appui au fonctionnement des nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances dans les délais à travers les points focaux régionaux

2.1.2 Appuyer la régularisation des enfants non enregistrés à l'état civil

2.1.3 Mise en œuvre d'un paquet minimum des services pour la prévention et la prise en charge des enfants victimes de violence et d'exploitation

2.1.4 Appui technique et financier aux services sociaux pour l'organisation de la prise en charge des enfants victimes de traite et d'exploitation, y compris le système des familles d'accueil

2.1.5 Appuyer le déploiement d'un système d'information numérique sur la gestion des cas avec l'harmonisation des procédures

2.1.6 Mise en place des services de justice pour enfants pour la prévention et la réponse au travail des enfants

2.1.7 Appui au renforcement de la synergie entre la protection administrative et la protection judiciaire des enfants victimes d'abus et d'exploitation , y compris l'inspecteurs du travail, la police, la gendarmerie

2.1.8 Appui à la mise en place de points d'écoute et de points focaux au sein des commissariats et brigades de gendarmerie - Poste des eaux et forêts /OIPR (en contact avec le monde agricole- Parcs et réserve

2.1.9 Mettre en place des mécanismes communautaires de gestion de la lutte contre le travail des enfants à travers le SOSTECI

2.1.10 Harmoniser la collecte et le traitement des données et des informations obtenues par le biais de systèmes différents - SIPE, SOSTECI et SSRTE/CLMRS pour une meilleure prise de décision

2.1.11 Augmenter la couverture de la chaîne d'approvisionnement des entreprises par les systèmes efficaces et durables de protection de l'enfance

Produit 2.2 : La qualité, l'offre et l'accès à l'éducation est assurée dans les départements à forte prévalence du travail des enfants

**Liste des activités pour le produit 2.2 :**

2.2.1 Formation académique et pédagogique des enseignants

2.2.2 Dotation en matériels pédagogiques (par ex. cahier d'exercice, fournitures scolaires, planches pédagogiques)

Produit 2.3: Les services de santé, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainissement répondent aux normes et standards nationaux dans les départements à forte prévalence du travail des enfants

**Liste des activités pour le produit 2.3 :**

2.3.1 Mobilisation et renforcement des agents de santé communautaires pour la prévention, la détection précoce et le traitement du paludisme, de la pneumonie, de la diarrhée et de la malnutrition ; la santé maternelle et infantile ; la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes adolescents (intrants/équipements, formations/coaching, suivi/supervision)

2.3.2 Renforcement de la surveillance épidémiologique au niveau communautaire (formation, motivations à travers les sous-préfets pour maintenir la veille sanitaire)

2.3.3 Appui aux stratégies avancées PEV + avec l'appui des agents de santé et des sociétés de coopératives agricoles au rattrapage des enfants

2.3.4 Mise en œuvre de la stratégie de prise en charge intégrée des maladies du nouveau-né et de l'enfant dans les Etablissements de Sante de premier contact (ESPC) (Paludisme, Infection Respiratoire Aigüe, diarrhée aiguë)

2.3.5 Contribution à la mise en œuvre des SONU de base (gestion de l'Hémorragie du post partum immédiat (HPPI) avec le kit UBT et la réanimation du nouveau-né), des Soins Mère Kangourou et des soins essentiels pour tous les bébés, y compris les soins à la chlorhexidine dans la région de la Nawa (intrants/équipements, formations/coaching, suivi/supervision)

2.3.6 Renforcement des capacités des structures et des prestataires cliniques et communautaires de PTME, de prise en charge pédiatrique et adolescents

2.3.7 Réhabilitation/Construction des installations d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les écoles

2.3.8 Développement de l'approche 3 étoiles (Formation des Enseignants et des membres de COGES sur la pratique d'hygiène et la gestion des infrastructures, accompagnement des élèves pour l'utilisation efficace des ouvrages et la pratique effective de gestes d'hygiène)

2.3.9 Réhabilitation/Construction des installations d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les établissements sanitaires

2.3.10 Formations des Responsables des Districts Sanitaires et des établissements de soins sur les normes et standards en matière d'EHA dans les établissements de soins, l'hygiène en milieu de soins et le mécanisme de gestion des installations EHA dans les établissements sanitaires

2.3.11 Renforcement de la coordination multi-sectorielle pour la nutrition au niveau régional et de l'offre des services de nutrition au niveau des districts

Produit 2.4: Une assistance aux victimes de traite migrants vulnérables et un appui au développement de mécanismes pour l'intégration et la protection des migrants sont fournis.

**Liste des activités pour le produit 2.4 :**

2.4.1 Identification et prise en charge de victimes de traite et migrants vulnérables (assistance et appui au retour volontaire)

2.4.2 Renforcement de capacités des structures gouvernementales et services ivoiriens en charge de la documentation dans les zones ciblées.

2.4.3 Renforcement de capacités des services consulaires pour faciliter l'accès à la documentation et la protection des populations migrantes.

2.4.4 Faciliter l'accès aux services de base des populations migrantes et vulnérables par la sensibilisation et le renforcement d'infrastructures.

Produit 3.1 : L'accès des ménages producteurs de cacao à la Couverture Maladie Universelle (CMU) et au Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) est amélioré

**Liste des activités pour le produit 3.1 :**

3.1.1 Développer et mettre en place des mécanismes adaptés pour l'affiliation et le paiement des cotisations à la CMU et au RSTI pour les communautés des zones de production cacaoyères, tout en impliquant les coopératives dans un rôle d'intermédiaires pour l'affiliation de leurs membres après le renforcement adéquat de leurs capacités



3.1.2 Appuyer la mise en place d'un Point Unique CMU au sein des structures de santé et renforcer les capacités des agents d'accueil des bureaux d'immatriculation pour améliorer l'accueil, une meilleure information et la prise en charge des assurés dans les zones de production de cacao

3.1.3 Appuyer l'opérationnalisation de l'intégration du Financement Basé sur les Résultats dans les relations entre la CNAM et les structures de soins, en collaboration avec le Ministère de la Santé et les PTF du secteur santé

3.1.4 Confectionner des guides et des supports simples d'information avec des images à l'attention des acteurs du monde agricole relatifs à la protection sociale (mode d'adhésion, formalités à accomplir, accès aux droits)

Produit 3.2 : De nouvelles opportunités d'emploi décent et/ou de création d'entreprises durables sont identifiées et développées à travers des stratégies de diversification dans des chaînes de valeur à haut potentiel commercial et compatible avec la culture du cacao

**Liste des activités pour le produit 3.2 :**

3.2.1 Identification et analyse de marché de chaînes de valeur à haut potentiel commercial et compatibles avec la culture du cacaotier, pour diversifier l'agriculture familiale et créer des nouvelles opportunités d'emplois décent et des revenus améliorés,

3.2.2 Élaboration d'un plan d'action en collaboration des partenaires locaux pour le renforcement et développement des chaînes de valeur afin de stimuler leur potentiel de création d'emploi décent et d'entreprises durables

3.2.3 Développement des chaînes de valeur sélectionnées à travers des interventions de facilitation de marché adaptées et pilotage de modèles d'affaire stratégiques avec le secteur public et privé

3.2.4 Renforcement des capacités des fournisseurs de services financiers et non financiers aux entreprises dans les chaînes de valeurs sélectionnées

Produit 3.3 : Les coopératives offrent des services productifs, financiers et sociaux à leurs membres en vue de lutter contre le travail des enfants et ses causes profondes

**Liste des activités pour le produit 3.3 :**

3.3.1 Apporter un appui technique et matériel aux coopératives pour la mise en œuvre des plans d'action et contribuer à mettre en place des partenariats entre les coopératives et d'autres acteurs de la chaîne de valeur, y compris des prestataires de services privés et publics pour lutter contre le travail des enfants

3.3.2 Adapter l'outils de l'OIT dans le domaine du développement coopératif (Think coop, Start.Coop, MyCoop) au contexte de la Côte d'Ivoire et former des formateurs à ces outils

3.3.3 Caractériser et évaluer les initiatives d'éducation et d'inclusion financières mis en œuvre dans la zone cible

3.3.4 Déployer les modules d'éducation financière dans les communautés cibles, Développer les services financiers adaptés aux travailleurs agricoles du secteur de cacao et mettre en place des dispositifs d'inclusion financières entre les AVEC et le secteur financier formel
Produit 3.4 : Les travailleurs agricoles du secteur cacao exercent leurs droits fondamentaux au travail, notamment en adhérant à des syndicats
<b>Liste des activités pour le produit 3.4 :</b>
3.4.1 Développer les outils pour sensibiliser/former les acteurs au bas de la chaîne d'approvisionnement sur leurs droits fondamentaux Sur la base des outils développés
3.4.2 Sur la base des outils développés apporter un appui aux centrales syndicales pour sensibiliser/former les acteurs au bas de la chaîne d'approvisionnement en vue de favoriser leur organisation ou leur syndicalisation pour la défense de leurs droits
Produit 3.5 : Un écosystème favorable à l'apprentissage des jeunes fondé sur les principes de qualité est mis en place dans la région cible
<b>Liste des activités pour le produit 3.5 :</b>
3.5.1 Formation sur les fondements, principes et processus de la méthodologie TREE, en intégrant les principes d'apprentissage de qualité et avec la création d'un noyau d'Accompagnateurs TREE
3.5.2 Accompagnement du noyau d'Accompagnateurs TREE dans la mise en œuvre de programmes de formation technique de courte durée basés sur l'identification des besoins en compétences/formations
3.5.3 Fourniture d'un soutien post-formation à travers la liaison avec le secteur de l'éducation formelle, l'orientation vers des services de développement des entreprises et la fourniture de kits post-formation
Produit 3.6 : Les capacités d'intervention de l'inspection du travail sont renforcées pour répondre efficacement au contrôle du travail des enfants et conduire au travail décent
<b>Liste des activités pour le produit 3.6 :</b>
3.6.1 Appui à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan d'action stratégique de l'inspection du travail pour contrôler le travail des enfants dans la zone ciblée (incluant la formation au contrôle du travail des enfants et des jeunes travailleurs, la création d'instruments de coordination et de promotion, d'outils d'aide au contrôle et de suivi en ligne de la réalisation des activités de contrôle et des résultats obtenus)
3.6.2 Réalisation d'une étude sur les risques en termes de santé et sécurité au travail dans les exploitations de cacao, y compris l'exposition spécifique des jeunes travailleurs au risque chimique, incluant les conclusions de l'expertise Phytosanitaire
3.6.3 Création d'outils promotionnels sur les dangers en milieu de travail, y compris le risque phytosanitaire
3.6.4 Formation des Inspecteurs du travail à la méthodologie de contrôle de la santé et sécurité au travail dans les exploitations agricoles, et particulièrement les exploitations cacaoyères
Produit 4.1 : Les enfants à risque ou victime du travail des enfants sont identifiés à travers des mécanismes communautaires de la protection de l'enfant et les services sociaux
<b>Liste des activités pour le produit 4.1 :</b>
4.1.1 Appui à la mobilité des travailleurs sociaux et des services de la protection judiciaire ainsi qu'aux organisations de la société civile

4.1.2 Redynamisation des comités de protection de l'enfant existants au niveau communautaire, y compris le programme de l'éducation parentale

4.1.3 Mise en place d'un programme de l'éducation parentale

4.1.4 Suivi des enfants (à l'aide d'une ONG locale ou d'associations ou comités de protection de l'enfant ou coopératives)

4.1.5 Appui à la mise en place des activités de prévention du travail des enfants dans les zones rurales et promotion des droits de l'enfants dans les zones rurales de production agricole (Cacao-café, etc.)

Produit 4.2 : Les enfants à risque ou victime du travail et leurs familles sont pris en charge pour leurs besoins immédiats (protection, santé, nutrition, WASH)

**Liste des activités pour le produit 4.2 :**

4.2.1 Appui à l'enregistrement des enfants à l'état civil au niveau communautaire

4.2.2 Appui au réseau des familles d'accueil / cellules de veille / groupe de solidarité (identification, renforcement de capacités, équipement)

4.2.3 Appui aux ASC a l'identification et au référencement des enfants a risque ou victime de travail vers le centre de santé pour une prise en charge adéquate

4.2.4 Prise en charge intégrée des maladies du nouveau-né et de l'enfant au niveau communautaire (forme simple de paludisme, IRA, diarrhée aiguë) ; référence des enfants malades et sévèrement mal nourris et suivi au retour dans la communauté

4.2.5 Promotion du Traitement de l'eau à domicile dans les communautés cibles

4.2.6 Mise en place de plateformes multisectorielles communautaires de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (FRANCs – Foyers de Renforcement des Activités de Nutrition Communautaire) par l'utilisation d'une approche holistique pour inclure les meilleures pratiques en matière de nutrition du développement de la petite enfance

Produit 4.3 : Les enfants à risque ou victime du travail accèdent à l'éducation, l'apprentissage ou la formation professionnelle

**Liste des activités pour le produit 4.3 :**

4.3.1 Faciliter un renforcement des apprentissages à travers des offres innovantes

4.3.2 Appui à la formation civique, citoyenne et réinsertion socio professionnelle des enfants et adolescents a risque ou victime

4.3.3 Mise en place d'une salle digitalisée dans la Nawa pour la formation à distance en compétence de vie et entrepreneuriat

Produit 4.4 : Les communautés vulnérables sont renforcées économiquement

**Liste des activités pour le produit 4.4 :**

4.4.1 Appui financier aux familles et enfants à risque à travers les Transferts monétaires (260 familles)

4.4.2 Appui aux AGR et en accompagnement des parents/tuteurs des enfants à risque ou victimes au développement des Associations villageoises d'épargne (AVEC)

Produit 4.5 : Les conditions de travail et de vie dans les communautés productrices de cacao sont améliorées à travers les méthodes participatives orientées vers l'action adaptées au secteur agricole (Approche WIND)

**Liste des activités pour le produit 4.5 :**

4.5.1 Former et équiper des formateurs issus de l'administration du travail et de l'administration agricole sur les méthodes participatives orientées vers l'action et les équiper en matériel pour le suivi et la capitalisation des améliorations WIND

4.5.2 Former des pairs formateurs par communautés (producteurs) et appui à des missions de suivi du WIND et des ateliers de partage d'expérience WIND

4.5.3 Elaborer un plan d'action national de promotion du WIND en consultation avec les acteurs de la chaîne de valeur du cacao

Produit 4.6 : Les communautés se mobilisent pour la recherche des solutions pour le travail des enfants

**Liste des activités pour le produit 4.6 :**

4.6.1 Appui aux activités et solutions par les adolescents et jeunes, y compris U-reporters contre le travail des enfants

4.6.2 Appui à la mise en œuvre et au suivi d'activités de changement social et comportemental au niveau communautaire incluant le dialogue et la planification locale pour un engagement efficace des communautés dans des initiatives d'élimination du travail des enfants et la promotion des pratiques et comportements favorables

4.6.3 Mobilisation, plaidoyer et renforcement des capacités des plateformes communautaires/structures endogènes existantes (ASC, Leaders communautaires [chefs religieux, chefs coutumiers, chefs de terre...], U-Report, radios communautaires, les associations /coopératives, comités de protection de l'enfant...) et les équiper en fonction des besoins identifiés

4.6.4 Plaidoyer pour un engagement des autorités locales (conseil régional, conseil café-cacao, préfecture, sous-préfectures, mairies, collectivités locales ...)

4.6.5 Développement d'un dispositif de remontée de données sociales et comportementales à travers RapidPro et de système d'auto-évaluation au niveau communautaire

4.6.6 Promotion des Pratiques Familiales essentielles et des normes sociales favorables à la Santé, Education et Protection des enfants et adolescents concernés

**AXE 2 - Améliorer l'accès des adolescents, jeunes garçons et jeunes filles, particulièrement les plus vulnérables, aux opportunités pour développer pleinement leur potentiel, leur engagement et leur participation active au changement social dans les régions cibles de Bagoué et Tchologo (Nord)**

Produit 5.1 Les capacités institutionnelles des partenaires publiques et privés sont renforcées pour offrir des services d'insertion professionnelle, de création d'entreprise et des opportunités de leadership aux adolescents et jeunes, particulièrement dans le nord du pays

**Liste des activités pour le produit 5.1 :**

5.1.1 Organiser des sessions de formation de formateurs pour les conseillers en emploi dans les organismes publics sur la méthodologie TREE et sur les compétences clés pour l'emploi pour permettre aux cadres formés de mettre en œuvre des formations au bénéfice des jeunes

5.1.2 Renforcer les capacités des organisations représentatives des employeurs dans la mise en place d'un dispositif de développement de l'apprentissage dans les zones ciblées à travers les Comités de branches professionnelles et la constitution d'un réseau d'entreprises de partenaires offrant des places d'apprentissages

5.1.3 Conduire une analyse de l'écosystème socio- économique environnant les centres de service civiques et les communautés d'origine des bénéficiaires

5.1.4 Equiper les centres de service civiques sélectionnés

5.1.5 Appuyer une initiative d'autofinancement et de pérennisation des activités des centres de service civiques- pour un modèle économique durable

5.1.6 Mettre en place un partenariat public privé autour du dispositif de service civique dans les zones d'intervention

Produit 5.2 : Les adolescent(e)s et jeunes filles et garçons ont accès aux informations, Y compris en matière de migration, sur les opportunités de développement des compétences et de réinsertion socio-professionnelle.

**Liste des activités pour le produit 5.2 :**

5.2.1. Assurer les formations civiques, citoyennes, professionnelles et complémentaires des adolescents et jeunes

5.2.2. Appuyer le développement des AGRs et entreprises des adolescents et jeunes

5.2.3. Faciliter l'accès des adolescents et jeunes aux services sociaux de base (santé, CMU, e-santé, l'enregistrement des naissance et pièce d'identité

5.2.4. Organiser une foire de l'emploi (jobs fair), y compris les opportunités de stage et d'emploi, en mobilisant le secteur privé avec l'Agence emploi Jeunes

5.2.5. Digitaliser les contenus en CVC pour les adolescents et jeunes

5.2.6. Faciliter l'accès des adolescents et jeunes aux programmes de développement des compétences numériques [compétences informatiques de base, travail avec MS Office, codage, etc.] via la plateforme YOMA. [Youth Agency Market Place]

5.2.7. Sensibiliser sur les risques liés à la migration irrégulière et les opportunités économiques locales

5.2.8. Mettre en place un centre d'information U-Report sur les opportunités offertes par les différents partenaires

Produit 5.3 : Les interventions du projet sont suivies, coordonnées et documentées

**Liste des activités pour le produit 5.3 :**

5.3.1. Renforcer les capacités de l'Observatoire de l'emploi en matière d'évaluation de l'impact emploi du programme

5.3.2. Organiser le lancement officiel de l'initiative GENU

5.3.3. Mettre en place et appuyer le fonctionnement des comités de coordination GENU

5.3.4. Editer et Publier le rapport final de l'analyse de l'écosystème jeunesse en Côte d'Ivoire

5.3.5. Appuyer la coordination, la documentation et de suivi-évaluation du projet

Produit 6 : Les adolescents et jeunes sont habilités à rechercher des informations, à exprimer leurs opinions et aspirations, à participer efficacement aux décisions qui les concernent et créer des solutions pour le développement de leurs communautés.

**Liste des activités pour le produit 6 :**

6.1. Former les adolescents et jeunes sur l'engagement communautaire, le leadership, la prise de parole en public,

6.2. Mettre en place un fonds d'innovation pour le développement, la participation et l'employabilité des jeunes

6.3. Soutenir l'accès des adolescents et jeunes aux programmes de développement de compétences et aux opportunités d'engagement des jeunes [prise de parole en public, rédaction de CV, résolution de problèmes, compétences, bénévolat] par le biais de la plateforme YOMA. Online & Offline.

6.4. Organiser une caravane U-REPORT pour le recrutement de plus d'adolescents et jeunes sur la plateforme et la promotion des U-actions.

## Appendix 1 – Coordination interne

Les schémas suivants présentent les comités internes mis en place pour le pilotage des projets avec la liste des membres.

Cependant, il est important de noter que cette liste a été établie en phase préliminaire du projet et qu'elle est susceptible d'évoluer au cours du projet selon le développement des activités et les besoins.

### 3 comités de coordination

#### Comités de coordination interne

##### Comité de pilotage (Steering Committee UNJP)

- **Mission** : Supervision générale, orientation stratégique
- Représentants UNICEF (lead), ILO, OIM
- Chefs de section programmatiques UNICEF, ILO, OIM
- Points focaux coordination au niveau terrain & experts techniques
- Coordinateur projet

##### Comité de coordination inter-agences

- **Mission** : Coordination générale opérationnelle et suivi
- Responsables techniques de chaque axe UNICEF, ILO, OIM
- Points focaux coordination terrain
- Partenariat et mobilisation des ressources UNICEF, coordinateur projet

##### Comité technique Axe I

- **Mission** : Coordination des activités techniques Axe I
- Points focaux coordination terrain
- Experts techniques UNICEF, ILO, OIM Axe I, coordinateur projet

##### Comité technique Axe II

- **Mission** : Coordination des activités techniques Axe II
- Points focaux coordination terrain
- Experts techniques UNICEF, ILO, OIM Axe I, coordinateur projet

## 2 niveaux de coordination géographiques



**1. Coordination générale et institutionnelle (nationale) – Abidjan**

- Responsables programmatiques
- Coordinateur projet

**2.1 Coordination technique et décentralisée\* Axe I – Soubre**

- Point focal UNICEF
- Point focal ILO

**2.2 coordination technique et décentralisée\* Axe II – Korhogo**

- Point focal UNICEF
- Point focal ILO

\*Coordination des activités programmatiques de terrain et coordination avec les autorités locales



## Appendix 2 – Calendrier de paiement

Le calendrier de paiement ci-dessous présente le calendrier prévisionnel de paiements sollicités auprès des bailleurs pour financer les activités prises en charge par ceux-ci (hors financement pris en charge par UNICEF et OIT), d'un montant total estimé à 10.8 M USD. Le calendrier présenté correspond à la meilleure estimation sur la base des informations disponibles au moment de la signature des contrats. Seuls les montants versés par les bailleurs à la signature sont déterminés à date (octobre 2022). Les montants suivants versés par les bailleurs sont susceptibles d'évoluer au cours de la mise en œuvre. Chaque nouvelle tranche de paiement peut être sollicitée quand le taux de décaissement de la tranche précédente atteint un seuil satisfaisant estimé de l'ordre de 65-70% au minimum. Pour chaque nouvelle tranche de financement reçue par les bailleurs, la répartition des ressources financières entre les agences doit être validée par décision du Comité de Pilotage inter-agences.

		Payment 1	Payment 2	Payment 3	Payment 4	
Payment Period		Nov-22	Jul-23	Aug-24	Aug-25	
Condition		Signature	Interim report	Report Phase 1	Report Phase 2	
Reporting period			TBC (when >65-70% of disbursements achieved)	Jul. 2022 -Dec 2023	Jan-Dec 2024	<b>Total</b>
A1	UNICEF	1,055,277	1,055,277	2,902,012	263,819	5,276,386
A1	ILO	982,206	1,185,554	508,428	0	2,676,189
A1	OIM	193,584	503,319	77,434	0	774,337
A1	<b>Subtotal needs</b>	<b>2,231,068</b>	<b>2,744,151</b>	<b>3,487,874</b>	<b>263,819</b>	<b>8,726,912</b>
A2	UNICEF	325,638	325,638	895,504	81,409	1,628,189
A2	ILO	213,284	136,799	0	0	350,083
A2	OIM	30,014	70,032	0	0	100,045
A2	<b>Subtotal needs</b>	<b>568,935</b>	<b>532,468</b>	<b>895,504</b>	<b>81,409</b>	<b>2,078,316</b>
A1+A2	UNICEF	1,380,915	1,380,915	3,797,516	345,229	6,904,575
A1+A2	ILO	1,195,490	1,322,353	508,428	0	3,026,271
A1+A2	OIM	223,598	573,350	77,434	0	874,382
A1+A2	<b>Sum of needs / year</b>	<b>2,800,003</b>	<b>3,276,618</b>	<b>4,383,378</b>	<b>345,229</b>	<b>10,805,228</b>

### < Estimated schedule of payment -VALUES (USD) >

		Payment 1	Payment 2	Payment 3	Payment 4	
Payment Period		Nov-22	Jul-23	Aug-24	Aug-25	
Condition		Signature	Interim report	Report Phase 1	Report Phase 2	
Reporting period			TBC (when >65-70% of disbursements achieved)	Jul. 2022 -Dec 2023	Jan-Dec 2024	<b>Total</b>
CH funding (USD)		1,900,000	1,700,000	1,500,000	852,228	5,952,228
EU funding (USD)		1,455,900	1,200,000	2,000,000	197,100	4,853,000
<b>Sum of resources / year</b>		<b>3,355,900</b>	<b>2,900,000</b>	<b>3,500,000</b>	<b>1,049,328</b>	<b>10,805,228</b>